



DGS-URGENT

DATE : 12/07/2021

REFERENCE : DGS-URGENT N°2021-67

TITRE : OUVERTURE DU PORTAIL POUR LA COMMANDE DE VACCINS LES 12-13 JUILLET ET LES 19 ET LES 20-21 JUILLET

Professionnels ciblés

Tous les professionnels

Professionnels ciblés (cf. liste ci-dessous)

Chirurgien-dentiste

Ergothérapeute

Manipulateur ERM

Médecin-autre spécialiste

Infirmier

Masseur Kinésithérapeute

Médecin généraliste

Audioprothésiste

Autre professionnel de santé

Orthopédiste-Orthésiste

Pédicure-Podologue

Opticien-Lunetier

Orthoptiste

Orthophoniste

Podo-Orthésiste

Sage-femme

Diététicien

Pharmacien

Psychomotricien

Orthoprothésiste

Technicien de laboratoire médical

Zone géographique

National

Territorial (cf. liste ci-dessous)

Mesdames, Messieurs,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous des précisions sur les modalités de la prochaine session de commande en flacons de vaccins Moderna, Janssen et AstraZeneca à partir 12 juillet, et pour la session de commande à partir du 19 juillet.

Ce document s'articule en cinq parties :

- I) INFORMATION SUR L'OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDES DURANT LA PERIODE ESTIVALE
- II) VIGILANCE RENFORCEE SUR LES STOCKS DE MODERNA
- III) PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES
- IV) OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDES LES 12 ET 13 JUILLET
- V) OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDES LES 19 ET 20 JUILLET

I. INFORMATION SUR L'OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDES DURANT LA PERIODE ESTIVALE

A compter de la semaine du 12 juillet, et jusqu'à fin août 2021, **le portail de télé-déclaration fermera le mardi à 12h.**

Le [portail de télé-déclaration](#) ouvrira **du lundi 12 juillet au mardi 13 juillet à 12h** pour la commande des pharmaciens, médecins, IDE et sages-femmes en vaccins **AstraZeneca, Janssen et Moderna.**

La semaine suivante, il ouvrira **du lundi 19 juillet au mardi 20 juillet à 12h.** Sauf changement majeur, il n'y aura pas de DGS-Urgent consacré à l'ouverture du portail des commandes pour la semaine du 19 juillet.

II. VIGILANCE RENFORCEE SUR LES STOCKS DE MODERNA

Il est rappelé à tous les personnels de santé libéraux ayant commandé du Moderna que les flacons de vaccin se conservent au réfrigérateur à une température entre 2°C et 8°C, à l'abri de la lumière, **pendant 30 jours au maximum.**

En cette période estivale, il est indispensable que les personnels de santé **portent une vigilance renforcée sur les dates de péremption des flacons de vaccin Moderna en leur possession**, et s'organisent en conséquence afin qu'aucune dose de vaccin ne soit perdue. Au 6 juillet, plus de 500 000 doses de vaccin Moderna commandées par des professionnels de santé de la ville sont en stock.

III. PRECISIONS SUR LES COMMANDES ANTERIEURES

Vaccins commandés les 5 et 6 juillet

Dates de livraison en officine pour le vaccin AstraZeneca : L'intégralité des flacons commandés les 5 et 6 juillet vous ont été livrés les 8 ou 9 juillet.

Dates de livraison en officine pour le vaccin Janssen : l'intégralité des flacons commandés les 5 et 6 juillet seront livrés **le jeudi 15 ou le vendredi 16 juillet.**

Dates de livraison en officine pour le vaccin Moderna : Les flacons commandés les 5 et 6 juillet vous seront livrés entre **le vendredi 16 et le mardi 20 juillet au plus tard.**

Confirmation de livraison : un mail de confirmation de la commande précisant la date et les volumes de livraison de vaccins Janssen et Moderna sera envoyé le **9 juillet** aux officines (volumes commandés par l'officine pour elle-même et pour les effecteurs pour lesquels elle a commandé), aux médecins et aux sages-femmes (volumes qui leur sont destinés).

IV. OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDE LES 12 ET 13 JUILLET

Pour rappel, les médecins et les sages-femmes peuvent commander des flacons via leur officine de rattachement, comme précisé par le [DGS-Urgent N°2021_19](#). Les infirmiers sont invités à se rapprocher de l'officine de leur choix, afin qu'elle commande pour eux.

Rappel : Les rendez-vous de vaccination peuvent être planifiés à compter de la réception de cet email et positionnés à partir du lendemain de la date prévisionnelle de livraison des vaccins.

	Vaccin AstraZeneca	Vaccin Janssen	Vaccin Moderna
Effecteurs concernés par la commande	Pharmaciens Médecins IDE Sages-femmes	Pharmaciens Médecins IDE Sages-femmes	Pharmaciens Médecins IDE Sages-femmes
Types de doses	Uniquement des 2 ^{ndes} doses	Mono-dose	1^{ères} et 2^{ndes} doses
Volumes ouverts à la commande	5 flacons maximum par effecteur	5 flacons maximum par effecteur	Pharmaciens : 2 flacons Médecins : 1 flacon IDE : 1 flacon Sages-femmes : 1 flacon
Date de confirmation de la livraison	Pas de mail de confirmation	Vendredi 16 juillet	Vendredi 16 juillet
Date de livraison estimée	Entre le jeudi 15 et le vendredi 16 juillet	Entre le jeudi 22 et le vendredi 23 juillet	Entre le vendredi 23 et le mardi 27 juillet

V. OUVERTURE DU PORTAIL DE COMMANDE LES 19 ET 20 JUILLET

	Vaccin AstraZeneca*	Vaccin Janssen	Vaccin Moderna
Effecteurs concernés par la commande	Pharmaciens Médecins IDE Sages-femmes	Pharmaciens Médecins IDE Sages-femmes	Pharmaciens Médecins IDE Sages-femmes
Types de doses	Uniquement des 2^{ndes} doses	Mono-dose	1^{ères} et 2^{ndes} doses
Volumes ouverts à la commande	5 flacons maximum par effecteur	5 flacons maximum par effecteur	Pharmaciens : 2 flacons Médecins : 1 flacon IDE : 1 flacon Sages-Femmes : 1 flacon RAPPELS UNIQUEMENT Médecins du travail : 1 boîte (10 flacons)
Date de confirmation de la livraison	Pas de mail de confirmation	Vendredi 23 juillet	Vendredi 23 juillet
Date de livraison estimée	Entre le jeudi 22 et le vendredi 23 juillet	Entre le jeudi 29 et le vendredi 30 juillet	Entre le vendredi 30 juillet et le mardi 3 août

* Sous réserve de l'avis de la HAS

En cas de question sur la distribution des vaccins aux professionnels de santé en ville, les pharmaciens peuvent contacter le service client via le formulaire « Contacter le support » du portail de télé-déclaration : des conseillers pourront

répondre à leurs questions et les renseigner sur les livraisons prévues pour leur officine (dates et volumes exacts de livraison).

Si un flacon de vaccin (AstraZeneca, Janssen ou Moderna) n'a pas été récupéré après un délai d'une semaine, l'officine peut le proposer à d'autres professionnels de santé en respectant scrupuleusement toutes les modalités de conservation et transport de ce vaccin, ou l'utiliser pour ses propres rendez-vous de vaccination.

Les pharmaciens concernés sont invités à contacter les professionnels de santé concernés avant de redistribuer les doses qui leurs étaient initialement attribuées.

Laetitia BUFFET

Responsable de la Task Force Vaccination

Signé

Pr. Jérôme SALOMON

Directeur général de la santé

Signé